

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

Extrait de délibération n° 2012-24 du Comité syndical du Vendredi 06 Avril 2012

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3.500 EUROS A L'ASSOCIATION C.A.P.E.C.H (COORDINATION ASSOCIATIVE DU PATRIMOINE EN PAYS CŒUR D'HERAULT) POUR LE PROJET « LES CHEMINS DE L'HISTOIRE EN CŒUR D'HERAULT »

L'an deux mil douze et le six avril à seize heures trente, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE La Garrigue - 34725 Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 23 Mars 2012.

Etaient présents ou représentés :	Yves BAILLEUX MOREAU - Marie-Christine BOUSQUET (procuration à Louis VILLARET) Olivier BRUN - Claude CARCELLER - Manuel DIAZ - Bernard DOUYSSSET - Bernard FABREGUETTES - Joëlle GOUDAL - Jean-Marcel JOVER - Hadj MADANI (procuration à Jean TRINQUIER) - Eric PALOC - Jean Claude LACROIX - Frédéric ROIG - Michel SAINT PIERRE - Jean TRINQUIER - Louis VILLARET - Luc VIALA
Absents ou excusés :	Christian BILHAC - Alain CAZORLA - Alain CHALAGUIER - Roger FAGES - Jacky GALABRUN - André GAY - Rémy PAILLES - Joseph RODRIGUEZ - Bernard SOTO - Gérald VALENTINI
Invités : 27 ; Quorum : 15 ; Présents ou représentés : 17 (15+2 procurations)	

L'association C.A.P.E.C.H (Coordination Associative du Patrimoine en Pays Cœur d'Hérault) sollicite une aide financière du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault pour le travail sur le projet « Les Chemins de l'Histoire en Cœur d'Hérault ».

Vu le rapport présenté en séance,

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE :

- ✓ D'allouer une subvention de 3.500 euros à l'association C.A.P.E.C.H, pour son action relative aux « Chemins de l'Histoire en Cœur d'Hérault » ;
- ✓ De prélever la dépense sur les crédits inscrits au budget 2012 de la mission Culture & Patrimoine, article 65738 ;
- ✓ D'autoriser le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Clermont l'Hérault, le 10 Avril 2012

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2012